



Hérouville Saint Clair, le 24 mars 2014



POURBIE

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale du Calvados

à

Mesdames MESLIN et LECOUFLET

S/C de Madame ou Monsieur le Directeur

Ecole élémentaire publique
Rue Koenig
14750 SAINT AUBIN SUR MER

S/C de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription de CAEN NORD

Dossier n° : **SE - 13/14 - 19**

OBJET : demande d'autorisation de séjour à l'étranger avec nuitée(s)

Division de l'Organisation
Scolaire et de la Scolarité
(DOSS4)

Dossier suivi par
Isabelle MARTIN
Téléphone
02 31 45 96 15
Télécopie
02 31 45 96 70

Mél.
dsden14-doss44@ac-caen.fr

Site Web
<http://www.ac-caen.fr/calvados>

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

J'autorise vos 22 élèves de CM2 à se rendre en :

**ILES ANGLO-NORMANDES
Auberge de Jeunesse - JERSEY**

pour un séjour du mardi 3 juin 2014 au mercredi 4 juin 2014

Observations :

Hébergement non contrôlable.

Pendant la totalité du séjour, les élèves seront placés sous votre autorité.

Le présent accord vaut ordre de mission vous concernant.

En cas d'accident d'élève ou de personnel, vous adresserez la déclaration d'accident dans les 24 heures à l'IEN de votre circonscription.

En cas d'accident grave, vous contacterez téléphoniquement les autorités et la famille.

Toute activité sportive doit être encadrée par un personnel qualifié, la baignade étant interdite.

A l'issue du séjour, vous m'adresserez un compte rendu de votre séjour, dans un délai maximum d'un mois.

Pour le Directeur académique,
L'IEN Adjoint

SIGNÉ

Emmanuel DESCHAMPS

Dossiers suivis par :

Isabelle MARTIN ☎ : 02.31.45.96.15 – mel : dsden14-doss44@ac-caen.fr
Carole POIDEVIN ☎ : 02.31.45.96.17 – mel : dsden14-doss42@ac-caen.fr

Fax : 02.31.45.96.70

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPART
EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S)
EN FRANCE OU A L'ETRANGER**
(circulaire n°99-136 du 21/09/99)
à retourner par la voie hiérarchique

Année scolaire 2013-2014

Dossier arrivé à la DOSS4 le : *21/03/14*
N° de dossier :

SE 13/14 19

DIX semaines avant le départ pour un séjour à l'étranger (en 3 exemplaires)
HUIT semaines avant le départ pour un séjour hors département (en 3 exemplaires)
CINQ semaines avant le départ pour un séjour dans le Calvados (en 3 exemplaires)
Attention, les périodes de congés ne sont pas incluses dans les délais

N° R.N.E. 101114101601219 (à renseigner obligatoirement) Circonscription : CAEN NORD

maternelle élémentaire primaire spécialisée

Nom et adresse ou cachet de l'école : Ecole S-B Pentune

130, Avenue Koenig

14750 St Aubin 8/men

Téléphone : 02.31.96.12.31 Télécopie : 02.31.96.12.31 Adresse électronique : ce.014.06.02.D@ac-caen.fr

Nom et prénom de(s) enseignant (s) (souligner le nom de l'enseignant coordonnateur qui assure le suivi du dossier)	Classe (s) concernée(s)	Effectif des classes	Nombre d'élèves participant à la sortie	Nombre d'élèves partant ayant moins de 6 ans à la date de la sortie
1 - <u>MESLIN CHRISTINE</u>	<u>CP2</u>	<u>22</u>	<u>22</u>	<u>0</u>
2 - <u>LECOUFLET ANELIE</u>				
3 -				

Organisation pour les élèves restants : /

Chaque demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) devra comporter **obligatoirement** :

- **le projet pédagogique et éducatif**,
- **le programme détaillé du séjour** : préciser les activités sportives envisagées et les déplacements à pieds,
- **les actions ultérieures** : évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatifs de la sortie scolaire avec nuitée(s),
- **les annexes dûment complétées** : fiches transport, diplôme de secourisme, liste de passagers etc...

Date de départ de l'école (jour et heure) : 3/6/14 6h30 Date de retour à l'école (jour et heure) : 4/6/14 9h00 Durée (nombre de nuitées) : 1 nuitée

* Dans le cas d'un rassemblement dans un autre lieu que l'école, il a été vérifié que tous les parents y étaient favorables

STRUCTURE D'HEBERGEMENT ²

Nom et adresse de l'établissement d'accueil : Auberge de Jeunesse
DURRELL WILDELIFE CONSERVATION TRUST
les Avenues Manor Trinity JERSEY J.E.3 S.C.P.
Téléphone : 0044 1536 860035 Télécopie : 0044 1536 860035 N° d'inscription Education Nationale : /

FINANCEMENT (Indiquer les montants globaux)

Participation d'une collectivité territoriale (préciser) : 1200 €
Participation d'une association (préciser) : 480 €
Autres financements (préciser) : Vente d'objets + familialité 780 €
Participation familiale : 70 € / enfant 1540 €
Coût total : 4000 €

ASSURANCE (voir annexe 8)

Il a été vérifié qu'il a été souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accidents

¹ Joindre au dossier l'attestation du directeur mentionnant que tous les parents ont donné leur accord écrit pour emmener et/ou ramener leur(s) enfant(s) au centre d'hébergement aux dates indiquées. (annexe 1)

² En cas d'hébergement dans les familles, fournir l'accord des titulaires de l'autorité parentale concernant cette forme d'hébergement. (annexe 1)

Ecole Jean Baptiste Couture
130 avenue Koenig
14750 Saint Aubin sur mer

Tél. 02 31 96 12 31
Mail cc.0140602D@ac-caen.fr

Christine Meslin
Classe de CM2-22 élèves.

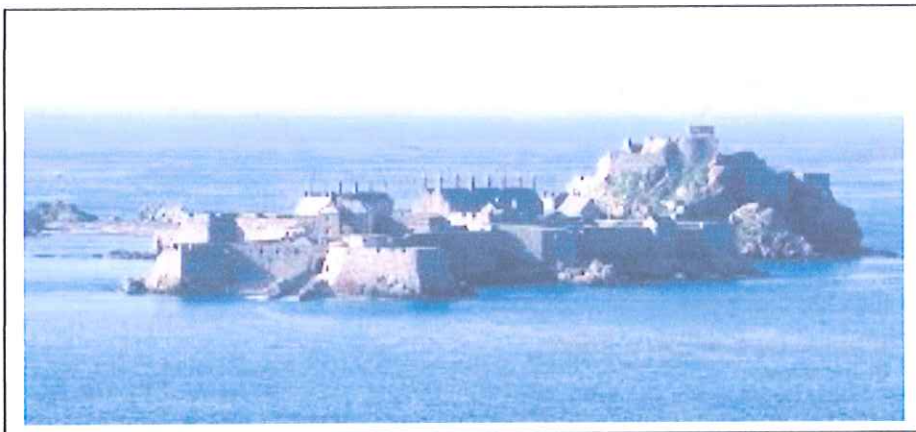
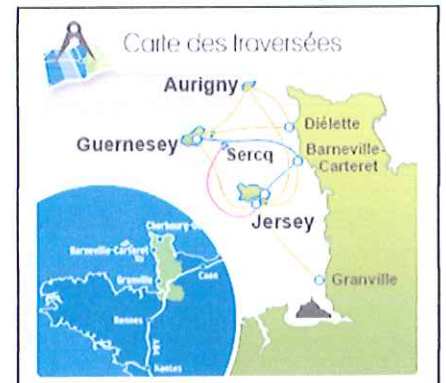


Voyage à Jersey – 3 et 4 juin 2014

Projet pédagogique et emploi du temps

Mardi 3 juin 2014

6h30 : Départ en bus de l'école de Saint Aubin sur mer.
8h30 : Arrivée à la gare maritime de Granville.
10h20 : Voyage en ferry jusqu'à l'île de Jersey.
10h30 (heure locale) : Arrivée à St Héliier à Jersey. Le chauffeur du bus qui nous fera faire le tour de l'île l'après-midi nous attend pour nous donner l'heure de rendez-vous (13h).
10h30-12h : Promenade dans les rues de St Héliier, capitale de Jersey, avec pour toile de fond le magnifique Elizabeth castle.



12h-13h : pique-nique.

- **La grève de Lecq.**

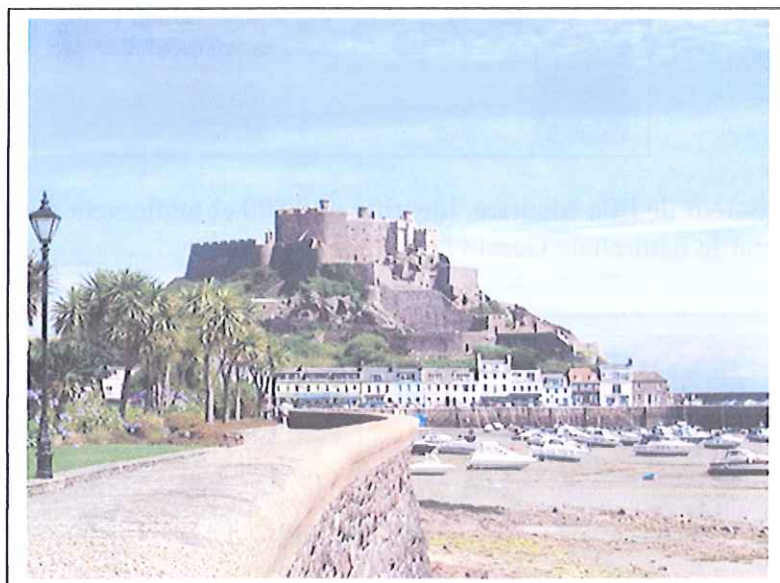
Dans ce hameau côtier doté lui aussi d'une plage, des casernes (barracks) ont été construites dans les années 1810 pour abriter une garnison chargée de défendre la baie contre une éventuelle invasion française. Celle-ci n'eut jamais lieu et les casernes, réhabilitées par le National Trust for Jersey, abritent aujourd'hui un centre d'interprétation de la côte nord.



- **Gorey.**

Un peu en retrait de la côte, Gorey abrite la poterie de Jersey. C'est autour d'un très beau jardin agrémenté de bassins, de jets d'eau et d'un majestueux saule pleureur, que sont disposés les différents pavillons du lieu : ateliers où l'on peut voir les artisans au travail.

Un peu plus loin, le port qui ferme au nord la baie de Grouville, était autrefois le principal centre du commerce des huîtres. Il est dominé par l'imposant château Mont-Orgueil, perché sur un promontoire rocheux. De vieilles maisons se succèdent le long du quai égayé, en saison, par les voiliers.



Le château Mont-Orgueil

Pour lui, il s'agissait de beaucoup plus qu'un zoo : C'était créer un refuge dans lequel les animaux, représentants d'espèces en danger d'extinction, se retrouveraient dans les conditions les plus proches possibles de la vie sauvage, qu'ils sont appelés (si tout va bien) à retrouver un jour.



Plus d'un millier d'animaux sont rassemblés dans ce parc vallonné de 10 hectares, et dans un environnement rappelant leur habitat naturel. Outre des familles de sympathiques gorilles, d'oiseaux et bien d'autres encore, le zoo possède des collections rarissimes de lémuriens de Madagascar, de ouistitis, de tamarins ou encore de suricates, sortes de mangoustes dressées comme des vigies qui attendrissent les visiteurs.



Une maison nocturne permet de constater l'activité des chauves-souris de l'île Rodrigues.



19h00 : diner.



Bonne nuit !

Mercredi 4 juin 2014

7h00 : Lever.

7h30 : Breakfast.



8h30 : Préparation des sacs et rangement des chambres.

9h : « Teaching » : nous allons apprendre comment on s'occupe des reptiles.

10h : Visite du parc.



Un hommage particulier est rendu aux 5 000 travailleurs forcés recrutés par l'organisation Todt pour faire des îles un bastion inexpugnable, quelques galeries inachevées laissent imaginer les conditions dans lesquelles se sont déroulés les travaux de percement.



C'est donc quelque peu « secoué » que l'on regagne en fin de visite le bâtiment d'accueil pour se poser quelques minutes dans un « Jardin de méditation » aménagé à la mémoire des victimes de cette période.

17h30-18h : Retour en bus à St Héliier.

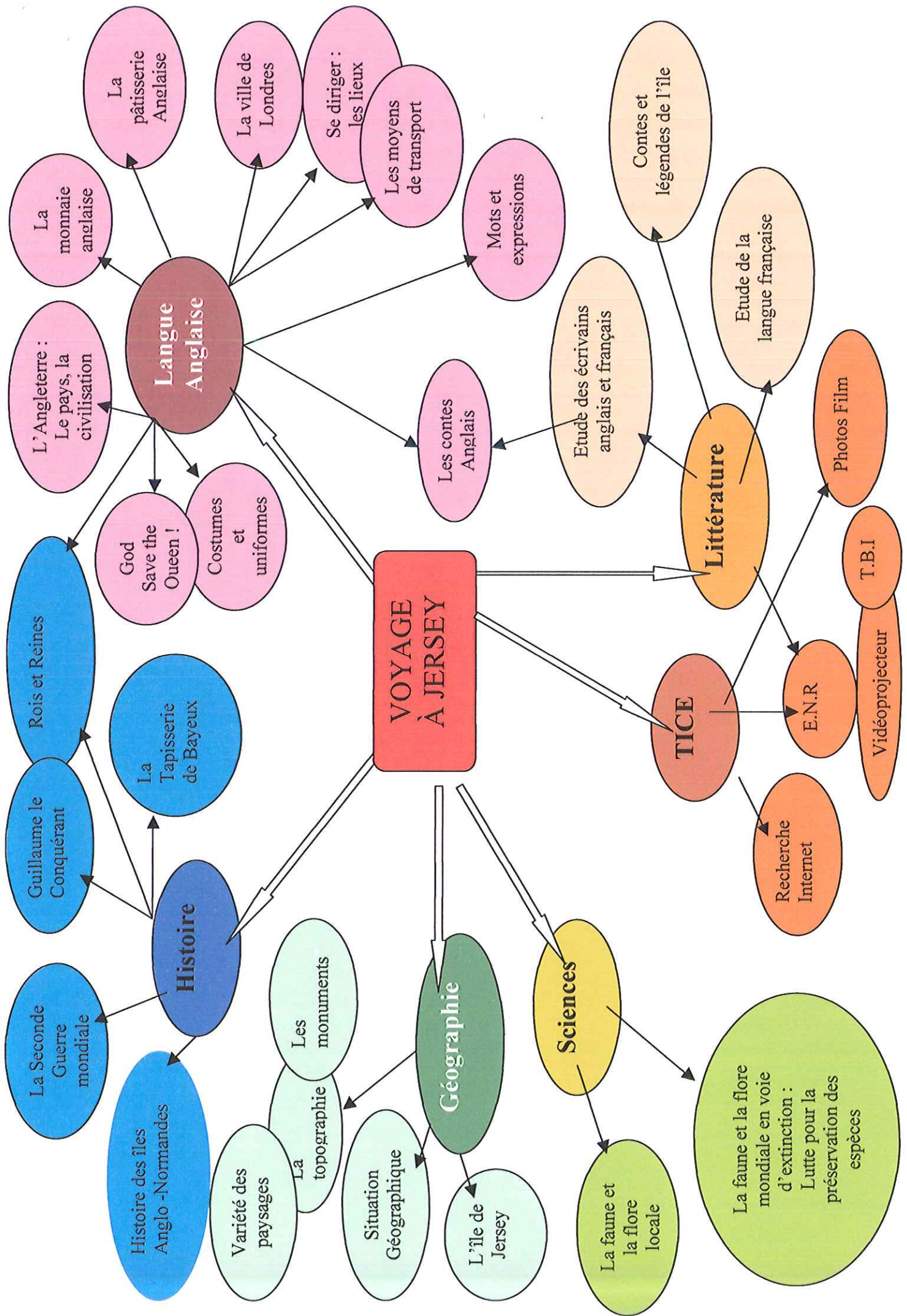
18h : dîner à la gare maritime.

19h30 : Embarquement.



19h30-20h40 (21h40 en France): Voyage en ferry. Arrivée à Granville.

22h-0h00: Voyage en bus Granville-Saint Aubin sur mer. Arrivée à l'école.



VOYAGE À JERSEY

Langue Anglaise

Histoire

Géographie

Sciences

Littérature

TICE

La Seconde Guerre mondiale

Guillaume le Conquérant

Rois et Reines

God Save the Queen!

Costumes et uniformes

La Tapisserie de Bayeux

Histoire des îles Anglo-Normandes

Variété des paysages

La topographie

Les monuments

Situation Géographique

L'île de Jersey

La faune et la flore locale

La faune et la flore mondiale en voie d'extinction : Lutte pour la préservation des espèces

L'Angleterre : Le pays, la civilisation

La monnaie anglaise

La pâtisserie Anglaise

La ville de Londres

Se diriger : les lieux

Les moyens de transport

Mots et expressions

Les contes Anglais

Etude des écrivains anglais et français

Contes et légendes de l'île

Etude de la langue française

Photos Film

T.B.I

Vidéoprojecteur

Recherche Internet

E.N.R

Projet pédagogique : JERSEY

La destination de Jersey a été choisie en raison de sa particularité historique et géographique.

En effet, son lien historique avec notre région en tant qu'île anglo-normande conquise par Guillaume Longue épée (Arrière arrière grand père de Guillaume le Conquérant) en 933 et acquise à l'Angleterre à partir de 1106 avec Henri Beauclerc (fils de Guillaume le Conquérant), est un des éléments qui m'a incitée à réaliser un projet de sortie scolaire sur cette île.

De plus, la classe de CM2 de Saint Aubin sur mer s'est lancée dans un passionnant projet en lien avec le 70^e anniversaire du Débarquement du 6 juin 1944.

Le calendrier

- Lundi 20 janvier : Rencontre avec le directeur du conservatoire du Littoral de Caen (rue Pémagne) : Mr Jean-françois Lacoste.
- Jeudi 23 janvier : L'école de Blainville sur Orne vient à l'école de Saint Aubin :
 - Présentation du projet aux deux classes.
 - Evaluation diagnostique de ce que savent les enfants sur le sujet.
 - Projection des archives de Caen.
 - Goûter et récréation pour faire connaissance.
- Mardi 18 mars : L'école de Saint Aubin sur mer accueille Mme Valérie Vendrin des archives départementales (service éducatif) afin qu'elle présente aux élèves les archives de Saint Aubin.
- Jeudi 3 avril : La classe de CM2 de Blainville sur Orne vient à Saint Aubin :
 - arrivée à 10h.
 - sortie à la plage de St Aubin le matin : monuments aux morts, canon.
 - pique - nique à la plage ou à l'école selon le temps.
 - interview de personnes qui ont vécu le débarquement à Saint Aubin il y a 70 ans.
 - goûter l'après-midi avec tous les participants.
- Jeudi 15 mai : Sortie scolaire en bus avec les 2 classes sur différents sites liés au Débarquement : Arromanches, Omaha beach, Pointe du Hoc avec le photographe Olivier Mériel.
Réalisation d'un écrit commun sous forme Didapage.
- Chaque matin: La classe de CM2 de Saint Aubin sur mer suit sur Facebook en vidéoprojection, le parcours du soldat virtuel créé par le Mémorial : Louis Castel qui part de New York jusqu'à son arrivée aux plages du Débarquement.

- Voyage à Jersey 3 et 4 juin : Visite des tunnels de la Seconde Guerre Mondiale.
- Commémoration à Saint Aubin sur mer le 6 juin.

Les objectifs de ce projet sur le débarquement

- « Revivre » cette période de l'Histoire avec le plus d'éléments possibles : devoir de Mémoire.
- Acquérir les compétences du socle commun : formation du jugement à travers des événements fondateurs (avoir des repères historiques) ; comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche : conflit mondial, notions de défense et droits de l'Homme ; acquérir le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité.

Et cela grâce à :

- La 29^e division d'infanterie : la Blue and Gray.
- La Guerre de Sécession.
- Le matériel du soldat.
- Les exercices du soldat.
- Spy : le chien.
- The « big three ».
- Charles De Gaulle.

3^e partie de la BD :

- Philippe Pétain.
- La France : zone libre / zone occupée.
- Hitler.
- La Résistance.
- Les occupations des soldats : Le Jazz.
La poésie.
Les jeux de cartes.
Les comics américains.
- La nourriture des soldats.
- Le rationnement des anglais.
- Les enfants et les soldats.

3^e partie de la BD :

Le jour J.

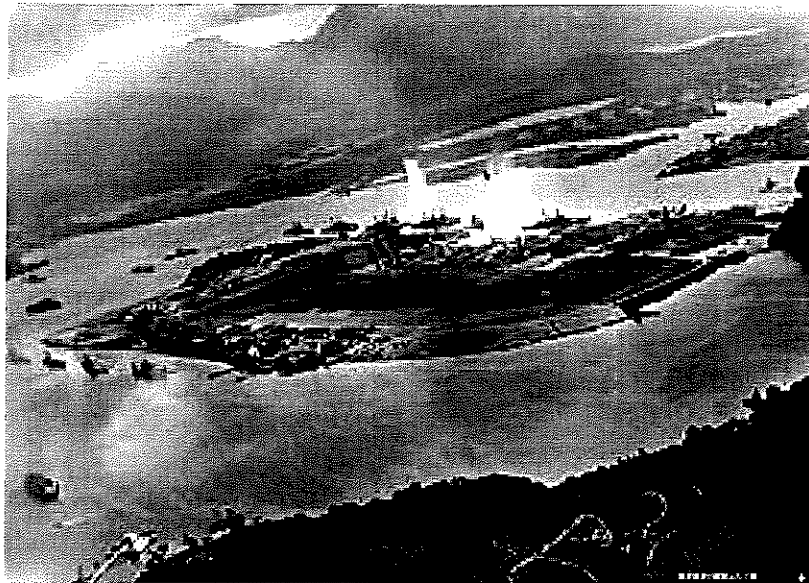
À tout cela, s'ajoutera en géographie, l'étude des paysages avec la réalisation de croquis et en littérature l'étude des contes et légendes de l'île ainsi que la lecture d'extraits de textes de grands écrivains inspirés par leur visite de Jersey (ex Victor Hugo).

De plus, les élèves s'essaieront au chant, en anglais et en français :

- New York New York.
- L'hymne national américain.
- L'hymne national anglais.
- L'hymne national français.
- Etc...

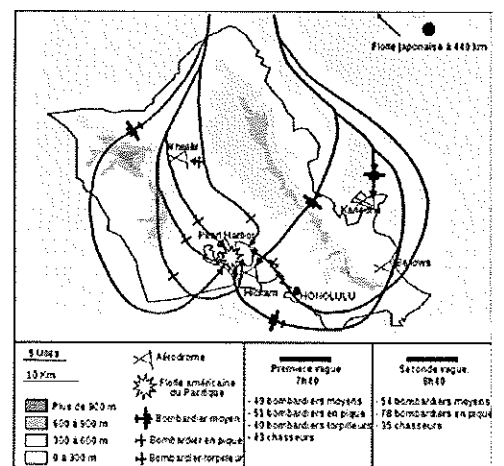
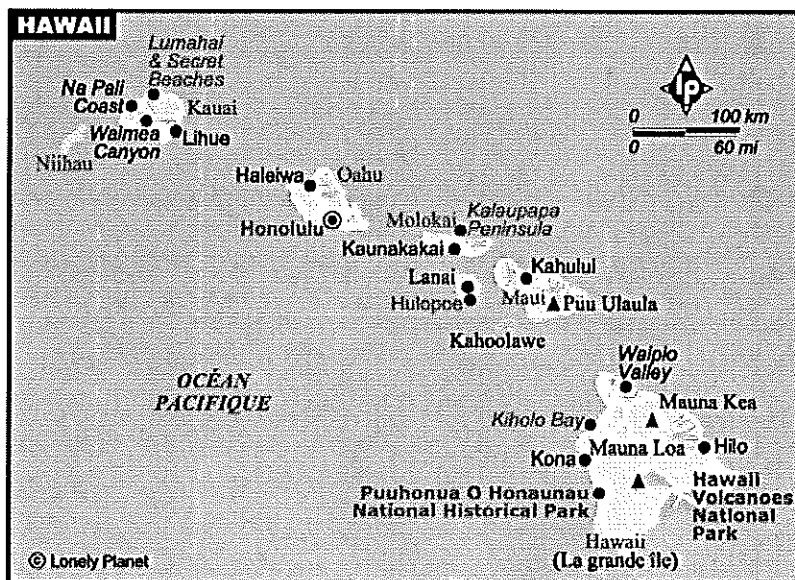
Pour conclure, ce projet tient son intérêt et sa richesse dans sa pluridisciplinarité et ce constant va-et-vient entre la langue française et la langue anglaise.

Pearl Harbor



L'attaque de Pearl Harbor est une attaque surprise par l'aéronavale japonaise le 7 décembre 1941 de la base navale américaine de Pearl Harbor située sur l'île d'Oahu, dans l'archipel du territoire américain d'Hawaï, au cœur de l'océan Pacifique. Cette attaque visait à détruire la flotte de l'United States Navy qu'elle abritait et entraîna l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale des États-Unis.

À l'issue de l'attaque, conduite en deux vagues aériennes parties de 6 porte-avions japonais et impliquant plus de 400 avions, les pertes américaines furent importantes : 2 403 morts et 1 178 blessés. Quatre navires de ligne, trois croiseurs, trois destroyers et 188 avions furent détruits. Cependant, beaucoup de navires purent être remis en état dans les mois qui suivirent, et les trois porte-avions américains du Pacifique, alors absents de Pearl Harbor, échappèrent à l'attaque. □ Les Japonais perdirent 64 hommes, 29 avions et cinq sous-marins de poche ; un marin fut capturé.



Louis Castel



Biographie

Je suis né le 19 mars 1920 à Paris, dans le 9ème arrondissement. Avant la guerre, mon père Jean dirigeait une entreprise de confection sous le regard dévoué et aimant de ma mère Colette. Il est aujourd'hui prisonnier de guerre, quelque part en Allemagne. Je suis très fier de ma petite sœur Jeanne, de quatre années ma cadette. Jeanne rêve de devenir comédienne.

Après mon baccalauréat, j'ai étudié un an le droit avant d'entrer à l'école des Hautes Etudes commerciales. En 1939, j'étais en stage aux Etats-Unis. La guerre a éclaté et je suis resté. Avec mes copains, on s'est engagés. Il était évident que les Etats-Unis ne resteraient pas en dehors du coup ! Après Pearl Harbor, ils m'ont convoqué et je suis désormais "un boy".

Fin décembre 43, j'ai reçu l'ordre de quitter Camp Kilmer et de rejoindre la 29e division, la "Blue and Gray" dans le Devon, dans le Sud de l'Angleterre. Me voici aujourd'hui second lieutenant du 116 régiment d'infanterie. Ever forward !

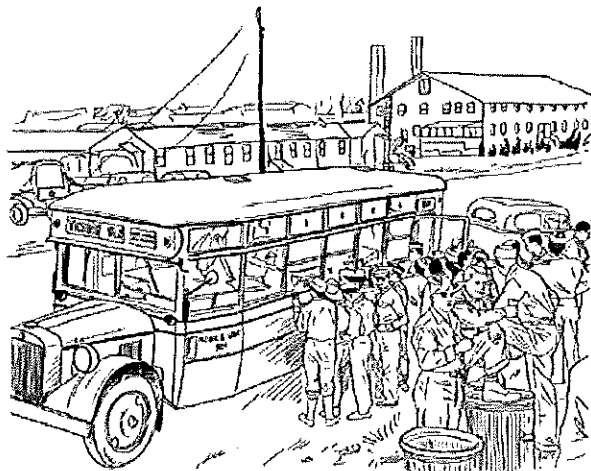
9 décembre 1943

J'ai hâte de revoir New York... I am anxious to see New York again!



Bientôt enfin en permission, je vous écrirai le 19 décembre...

Encore quelques jours à camp Kilmer. Du lait, toujours du lait ! Je préférerais, moi, un bon côtes-du-Rhône ou un grand cru de Bourgogne ou de Bordeaux !



19 décembre 1943, 18:00

Ma belle Jacqueline... Elle est exilée comme moi. Son sourire me réconforte ! Depuis mon arrivée à New York, elle est comme une seconde sœur.



Ça y est, je suis arrivé à Manhattan pour 8 jours de permission !
I can't wait to see Jacqueline and Jack...



19 décembre 1943, 23:50

Dire que ça fait déjà plus de 4 ans que j'ai débarqué à New York pour mon stage d'études... And I am still under the spell of the city!



20 décembre 1943, 17:00

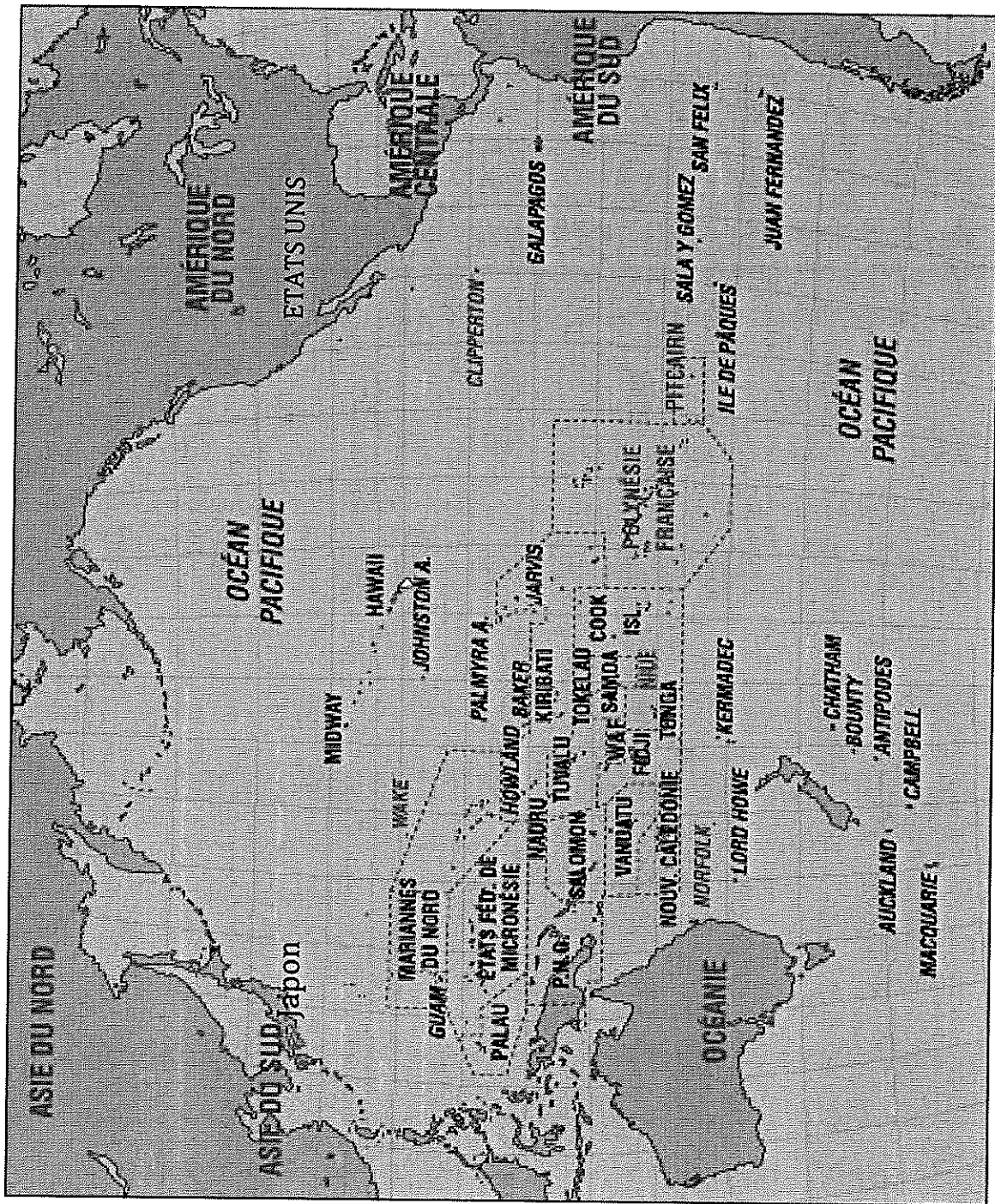
Ce matin, je retrouve les petits bonheurs paisibles de New York : a walk and a bike ride through Central Park.



20 décembre 1943, 18:00

Vivement cet après-midi, partie de baseball entre copains... Je rêve de frapper quelques balles avec Spud Chandler, the best !

Les Etats-Unis – Hawaï – le Japon



FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT ALLER RETOUR

A remplir par l'organisateur de la sortie, la collectivité territoriale ou le centre en charge du transport

Trajet Aller	Trajet Retour	Dates et heures	Dates et heures	*Effectifs
De : Ecole St Aubin Simon..... (Ecole) à : Granville Paris... Jersey	De : St. Héloise Jersey..... à : Granville + St Aubin Simon (Ecole)	DEPART Le 3/6/14..... à 6 h 30 ARRIVEE Le 3/6/14..... à 10 h 30 (-1h) (Heure locale)	RETOUR Le 4/6/14..... à 12 h 30 (Heure locale) ARRIVEE Le 4/6/14..... à 2 h 00	Elèves : ...22... Adultes : ...4... (chauffeur non compris) Chauffeurs : ...1... Sté Hommet pour transfert bus (St Aubin → Granville) Simon FERRY.
12.3 km } 187 + 64 km } km	18.7 km	Remarques éventuelles : BUS + FERRY (Plancher îles express)		

*au moins deux adultes quelque soit l'effectif du groupe

- au delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8 élèves (Ecole maternelle ou école élémentaire avec section enfantine)
- au delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10 élèves (Ecole élémentaire)

Nom, raison sociale et coordonnées du transporteur * :

Bus	FERRY
HOMMET	PLANCHE ÎLES EXPRESS
Route de St Lô BR4	BR13
50680 St Clément Jette	50270 Barneville
02-33-77-15-50	Carteret
	02-33-03-20-20

Téléphone :

N° d'inscription au registre préfectoral autorisant à exercer des transports occasionnels pour les entreprises de transport public routier de personnes :

Joindre impérativement le Schéma de Conduite (annexe 3.1)

Si le transport est assuré par une collectivité territoriale, fournir l'attestation de prise en charge par la collectivité (annexe 2).

Attention :

- 1- Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (indiqué sur la carte violette)
- 2- Respecter les consignes du chauffeur pour le chargement des bagages.
- 3- Les adultes accompagnateurs doivent effectivement surveiller le comportement des enfants durant le trajet.
- 4- La ceinture de sécurité n'est obligatoire que pour les cars mis en service à partir de 1999.